

*Le 15 février 2007, l'IASB publiait un exposé-sondage relatif à une norme internationale d'information financière pour les petites et moyennes entités (IFRS for SMEs). Selon cet exposé-sondage, la date d'entrée en vigueur de la norme serait décidée par chaque juridiction ou Etat membre adoptant le référentiel pour les PME. En France, actuellement, le Plan comptable général est le seul applicable aux comptes individuels. L'objet de cet article est d'analyser les divergences entre le projet de norme IFRS/PME et le Plan comptable général.*